

# UN MOIS DE MARS aux couleurs des luttes

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, a eu cette année, une résonance particulière. Elle s'est inscrite dans le combat de plus d'un million de pétitionnaires contre le projet de loi El Khomri. Un mois de mars particulièrement offensif avec une mobilisation forte pour demander le retrait de cette réforme totalement au service du MEDEF. Et ce n'est qu'un début, la mobilisation va se poursuivre en dépit des quelques bougés du gouvernement.

Ainsi, les lycéen-ne-s, les étudiant-e-s et leurs organisations appellent à amplifier le mouvement pour le retrait de cette loi travail même «toiletée». L'enjeu est d'importance car, en privilégiant la sécurisation de l'entreprise, cette loi va plonger l'ensemble des salarié-e-s dans l'insécurité. Et les femmes risquent d'en payer le plus lourd tribut, puisque les inégalités professionnelles F/H sont toujours criantes : 27% d'écart salarial et 40% d'écart de pension de retraite.

Nous dénonçons aujourd'hui, comme hier, le fait que les femmes soient bien plus exposées à la précarité, aux bas-salaires, à la ségrégation professionnelle, aux horaires atypiques avec explosion des temps partiels subis (80% d'entre eux sont occupés par des femmes), mais aussi au chantage exercé par des patrons pour plus de flexibilité. En quoi ce projet de loi qui enterme, dans les faits, le seuil minimal de 24 heures hebdomadaires, qui autorise la flexibilité des horaires et des salaires, qui facilite les licenciements, qui met à mal le paiement des heures supplémentaires, en quoi va-t-il permettre de réduire les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes ? D'autant que, dans la réalité vécue par des millions de femmes, ce sont elles qui ont la charge de l'organisation de la vie familiale, les familles monoparentales étant de plus en plus nombreuses avec, dans près de 85% des femmes seules. Comment y parvenir avec des horaires encore plus extensibles ? **Comment une caissière qui travaille entre 20 et 30 heures par semaine pour un salaire inférieur au SMIC mensuel, c'est-à-dire qui gagne environ 750 euros par mois, peut-elle faire garder ses enfants ? C'est mission IMPOSSIBLE !**

La solution réside, pour une part, dans la révision du code du travail, en le rendant plus protecteur pour l'ensemble des salarié-e-s, notamment pour les femmes. Il s'agit, notamment, de :

- mettre fin aux emplois précaires en pénalisant davantage les entreprises qui y ont recours ;
- revaloriser les emplois à prédominance féminine ;
- favoriser la mixité des emplois et lutter contre les stéréotypes ;
- revaloriser les salaires ;
- réduire le temps de travail hebdomadaire à 32 heures sans perte de salaires ;
- mettre en place une sécurisation des parcours professionnels, avec des droits nouveaux pour les salarié-e-s.

C'est par la pression des luttes et l'adoption de lois progressistes qu'on peut parvenir enfin à l'égalité professionnelle. **Dans une période marquée par la préparation de notre Congrès, il nous faut mener ces batailles, en nourrissant nos propositions de ces exigences, tout en veillant à ce que notre base commune enrichie soit bien à l'image de notre projet féministe.** Ce doit être notre engagement prioritaire, celui de l'ensemble des membres de la commission nationale, car personne ne le fera à notre place.

Veillons à ce que nos actions soient bien visibles, en interne comme en externe, à l'image de la très belle exposition *L'égalité, mon œil* qui, durant un mois, a mis en lumière l'urgence de notre combat émancipateur.

Laurence Cohen

## Féminisme Communiste

sur le site du PCF

[www.pcf.fr/femmes](http://www.pcf.fr/femmes)

commission

**Droits des femmes/féminisme**

### MARS 2016

#### Activité de la commission nationale

Sortir les femmes de l'invisibilité Page 2

L'emploi des femmes en question dans tout le pays Page 3

Les femmes en lutte dans le monde Page 4

Le tour de la planète citoyenne Page 5

Congrès, la contribution de la commission Page 6

Congrès, les contributions féministes Page 9

Communiqués de presse Page 10

#### Mobilisations unitaires

Une étape dans la lutte pour l'égalité Page 12

Aminata victime et non coupable Page 13

#### À lire/à voir

Rapport du Haut Conseil à l'égalité Page 14

Enlevée par Boko Haram Page 15

Agenda Page 17



autour  
du 8 mars

DÉBAT DU 17 FÉVRIER

### sortir les femmes de l'invisibilité

Pourquoi un débat sur l'invisibilité des femmes alors qu'en réalité, ne sont-elles pas partout ?

Si l'on ouvre un magazine féminin, on ne voit que des femmes, si l'on ouvre son équivalent masculin, on ne voit que des femmes aussi. Si l'on allume la télévision, on ne voit que des femmes dans les publicités. Sur les murs de nos villes, encore des femmes ! Les femmes partout, comme des objets destinés à faire vendre, des femmes muettes, déshabillées. Les femmes semblent être partout, mais sans avoir le droit à la parole, à une expression propre. Car elles sont absentes des lieux où l'on décide, à tel point que certaines députées et sénatrices doivent se battre pour être appelées «madame».

C'est de cette terrible dualité, entre d'une part une surreprésentation des femmes comme objets et d'autre part leur invisibilité en tant que sujet dont nous avons débattu.

Cette invisibilité n'est pas le reflet de la réalité, nous sommes conditionnés à voir le masculin partout et bien des femmes n'osent imaginer de se réaliser dans des domaines vus comme «masculins».

L'un des fiefs des privilèges masculins qui marque le plus les esprits et les représentations du monde que nous avons toutes et tous, est celui de l'illustration. Ce domaine, déjà précaire, de l'illustration de presse ou d'auteur de bande-dessinée, ajoute des difficultés aux femmes de ce milieu. Les rédactions étant très masculines, il faut additionner, à la légitimité de l'expression des auteures, le harcèlement sexuel et le dénigrement dont elles sont victimes. On a vu, récemment, que même au sein du très prestigieux festival d'Angoulême, aucune auteure n'était sélectionnée.

En plus de ces freins au travail, présents dans la plupart des secteurs d'activité, le manque

d'expression féminine a un effet sur toutes et tous, car on représente la société de l'endroit où l'on se situe.

Empêcher l'expression des dominé-e-s nous prive de la vision de la moitié de notre monde et alimente le cercle vicieux dans lequel nous nous trouvons. L'imaginaire, lui-même, est formaté, à notre corps défendant, sur/par des schémas masculins, brimant, amputant l'imaginaire féminin.

Chantal Montellier nous interroge alors sur des dessins, des caricatures, des productions de femmes : ne sont-elles pas influencées par le langage, les expressions masculines, voire sexistes ?

Par la suite, la discussion avec la salle a permis de soulever plusieurs points qui empêchent ou doivent favoriser la prise d'initiative féminine. L'un des effets de la société patriarcale et capitaliste dans laquelle nous vivons est de mettre les travailleurs et les genres en concurrence, ainsi les femmes ont tendance – dit une jeune femme de la salle – à manquer de solidarité, à se conduire comme des rivales alors même qu'elles agissent contre leurs intérêts.

Également, les contradictions se font de plus en plus fortes pour toutes les femmes du monde où coexistent une pensée, des modèles et des modes d'expression émancipateurs et des représentations médiatiques et politiques réactionnaires. Par exemple, défilaient en France les conservateurs opposés au mariage pour tous alors que certaines universités se dotaient de cursus axés sur l'étude du genre.

Il est alors proposé que les différents espaces du Parti communiste, sections..., mais aussi espaces médiatiques, soient un lieu de solidarité entre femmes, de rencontres et de discussions afin de donner aux femmes confiance d'entreprendre.

Cécile Ravenet



autour  
du 8 mars

DANS TOUT LE PAYS

### **l'emploi des femmes en question**

Du 8 mars au 9 mars, de la journée internationale pour les droits des femmes à la première grande manif de la mobilisation contre la loi El Khomri, il n'y a eu que 24 heures d'écart et tant de préoccupations en commun.

De la fin des temps partiels subis à l'exigence de rémunérer le travail à sa juste valeur – par-delà les injustices, dont les femmes sont les premières victimes et qui rabougrissent les salaires –, c'est toujours le même message qui se déclinait de mille manières : « On vaut mieux que ça », « Double journée, demi-salaire ». L'une comme l'autre de ces manifestations posait en grand la question de rendre leur travail à celles et ceux qui le font.

Car il s'agit bien de déposséder les femmes de leur travail, quand on leur impose des horaires qu'elles n'ont pas choisis, quand on réduit les choix professionnels dont elles disposent à 4 secteurs d'activité sur les 24 qui existent dans le pays, quand on tire prétexte des grossesses pour tordre leurs carrières dans tous les sens.

C'est la contribution que nous avons voulu apporter aux mobilisations des 8 et 9 mars avec la conférence que nous avons proposée, le 5

mars, sur le thème de l'emploi des femmes et des nouveaux défis auxquels il est confronté.

Avec un peu plus de 80 participant-e-s, le propos des intervenant-es a permis de mettre en évidence le caractère patriarcal du marché du travail, avec Sabine Fortino, maître de conférences à l'université Paris X ; de montrer toute la combativité dont les acteurs et les actrices de ces luttes ont besoin pour l'emporter, avec Céline Verzeletti, membre du bureau confédéral de la CGT ; et de mettre en question les propositions politiques pour changer de modèle, avec Pierre Laurent, secrétaire national du PCF.

De plus, la diversité des intervenant-e-s a permis d'aborder le problème sous ses aspects les plus multiples : entre Claire Serre-Combe, porte-parole d'OLF, Suzy Rojzman, porte parole du CNDF, Marilyne Poulain, animatrice de la lutte du 57 boulevard Strasbourg ou Ana Azaria, présidente de l'organisation Femmes Égalité. Cette richesse a également démontré combien, loin d'être un combat subalterne, la bataille pour le travail des femmes traverse toutes les questions de société.

Hugo Pompougnac

#### **L'ABOLITION DE LA GPA**

Face aux manœuvres européennes pour faire adopter une GPA éthique, Laurence Cohen et Marie-George Buffet ont signé la charte pour l'abolition universelle de la maternité de substitution, que l'on peut consulter à cette adresse : <http://abolition-gpa.org/charte/>

De plus, les féministes ont manifesté le 15 mars dernier devant le conseil de l'Europe, qui a demandé un rapport sur *Les Droits humains et questions éthiques liées à la gestation pour autrui*. Un article relatif à ces travaux est à paraître dans le prochain bulletin, mais la mobilisation a, pour l'instant, permis de repousser le danger.



autour  
du 8 mars

### DANS LE MONDE les femmes en lutte

À l'occasion de la *Journée internationale des droits des femmes*, les élu-e-s communistes à la Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris ont organisé une conférence-débat portant pour thématique *Les femmes en lutte dans le monde*.

Cette soirée a été l'occasion de rendre hommage et de transmettre trois parcours exceptionnels de femmes qui ont fait le choix d'offrir leur vie pour combattre les injustices subies.

Nous avons eu l'honneur de recevoir Cémilé Renklicay, co-présidente du Conseil démocratique kurde de France, Fadwa Kader, militante féministe, représentante du Parti du peuple palestinien et Irène Ansari, coordinatrice à la Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie.

Cémilé est revenue sur la remarquable lutte menée par les femmes kurdes contre l'« État islamique » de Daesh. Pour assurer leur autonomie territoriale, les combattantes s'organisent au sein d'*Unité de protection du peuple* et d'*Unité de protection des femmes*. Prendre les armes pour lutter contre tout ce qui représente une menace à « leurs droits en tant que femmes » et menace « les droits du peuple kurde », voici le sens premier de leur engagement et de leur courage. Nous avons beaucoup de choses à apprendre du peuple kurde, qui porte au cœur de sa révolution l'émancipation des femmes pour construire une autre société.

Fadwa, féministe et dirigeante communiste palestinienne, est intervenue sur la nouvelle campagne pour faire appliquer la Résolution 1325 des Nations unies adoptée en 2000 soulignant l'importance d'une pleine participation active des femmes, à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'édification et au maintien de la paix. Alors que les filles et les femmes palestiniennes sont les premières victimes des conflits, il y a urgence à mettre en application cette résolution pour faire reconnaître les

violences subies par l'occupation israélienne : de nombreux bébés sont morts suites à des accouchements aux abords des check points, de nombreux cas de maltraitance physique et psychologique sur des prisonnières politiques palestiniennes dans les prisons israéliennes... Cette nouvelle bataille hautement politique pour faire appliquer la Résolution 1325 permettrait de faire reconnaître les exactions commises par l'occupant israélien. Mais représente également l'élément clé pour l'instauration d'une paix durable et juste entre le peuple palestinien et le peuple israélien.

Pour finir, Irène nous a fait part de sa lutte dès l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeini, en 1979, qui a imposé la Charia comme modèle de société. Les femmes iraniennes qui avaient auparavant le droit de travailler, d'étudier, se sont retrouvées victimes de l'institutionnalisation de la discrimination. Résistante féministe, Irène n'a pas hésité à se lever contre le régime, ce qui lui a coûté deux années de prison et l'exécution de son époux et de son frère. Aujourd'hui, elle a fui son pays et s'engage chaque jour à défendre les femmes migrantes victimes de violences.

Une soirée pleine d'émotion, de leçon de lutte mais surtout de courage. Je ne sais pas comment mieux leur rendre hommage que de conclure par cette citation de Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la Paix en 1992 :

« Ma vie ne m'appartient pas, j'ai décidé de l'offrir à une cause. Ils peuvent me tuer à tout moment, mais que ce soit dans une mission où je sais que mon sang ne sera pas inutile, mais qu'il sera un exemple de plus pour les compagnons. Le monde dans lequel je vis est si criminel, si sanguinaire que d'un moment à l'autre on peut m'ôter la vie. L'unique alternative qu'il me reste, c'est la lutte ».

Marine Malberg



autour  
du 8 mars

EN UNE SEMAINE

### le tour de la planète citoyenne

« *Merci pour les expositions, je découvre qu'il se passe de belles choses et qu'il y a des vérités à découvrir dans le monde* »

« *C'est très beau cet endroit où sont regroupés des témoignages de vie, ça donne de l'espoir...* »

tels sont les mots dits avec chaleur, souvent avec émotion,  
par des personnes venues à l'Imprimerie

pour la semaine de solidarité internationale/droits des femmes du 7 au 12 mars

**Une semaine exceptionnelle** car les paroles entendues sont celles des citoyen-nes du monde, qui ne font jamais la une de l'actualité dans les médias, d'où un espace de liberté où l'on se trouve bien, tout simplement parce qu'on parle de l'humain, de la moitié de l'humanité. C'est « rare » et « grandiose », comme on l'a entendu.

**Une semaine de visibilité** des femmes à chaque instant de leur vie dans l'espace privé comme dans l'espace public, marquée par leurs engagements pour une planète durable, leurs espoirs de paix, et qui a permis de recueillir des signatures sur les pétitions en faveur des femmes palestiniennes et des Goodyear, de vendre des « produits solidaires » émanant d'ouvrières et ouvriers qui ont lutté et préservé leurs emplois (1336, Jeannette) et de proposer des livres pour nourrir les réflexions dans un monde en perpétuel mouvement.

**Le féminisme au cœur de la soirée organisée par les jeunes communistes** le 9 mars (jour de mobilisation contre la loi travail, tout un symbole) a montré comment les droits des femmes sont moteurs de tout progrès humain et qu'en

commençant par les mettre en pièce, les forces réactionnaires entendent détricoter l'ensemble des droits et des libertés démocratiques.

**Une semaine inoubliable** d'échanges avec Claude Guillaumaud, universitaire, spécialiste de l'histoire américaine sur *Les Move*, Mina Kaci, journaliste à *l'Humanité* et co-auteure du livre *Enlevée par Boko Haram*, Sylvie Pouliquen auteure de *Femmes de l'ombre en Touraine*, des femmes ordinaires sur lesquelles nous reviendrons prochainement.

**Une semaine conçue** pour parler de la vie comme elle est, et qui montre combien les poids de la finance et du patriarcat favorisent les inégalités, les divisions et le chacun sur soi, nous « obligeant » à repenser comment nous rassembler dans nos diversités, citoyen-nes/associations/partis, pour résister ensemble.

**Une semaine citoyen-ne du monde forcément féministe**, qui nous aide à faire « du commun » pour faire grandir l'espoir de la construction d'une planète humaine.

Élisabeth Maugars



### CONGRÈS

## la contribution de Laurence Cohen à enrichir par l'ensemble de la commission

Construire une société libérée de toutes les formes de domination et de discrimination passe par la caractérisation de ces dominations.

Angela Davis montrait, dans son livre *Femmes, race et classe*, écrit en 1983, les liens idéologiques qui existent entre le pouvoir esclavagiste (racisme), l'exploitation de classes et l'hégémonie masculine. Elle y met en exergue la nécessité d'articuler les luttes, de les mener de manière solidaire pour faire reculer toutes ces dominations. Elle dénonce tout ce qui empêche la convergence des luttes entre dominé-es. Ce que nous avons exprimé lors de nos derniers congrès en affirmant qu'il n'existe pas de prise de conscience d'appartenance à une même classe sociale au sein des différentes catégories de dominé-es.

Son ouvrage reste donc totalement d'actualité, nous encourageant à créer des passerelles entre les luttes anticapitalistes, antiracistes et féministes sans les hiérarchiser en dépassant les contradictions qui existent entre elles et en travaillant à rassembler les plus opprimé-es.

### I- Qu'est-ce qui se joue au travers des dominations ?

Les dominations sexistes sont transversales, elles « chapeautent » toutes les autres et sont constitutives d'un projet de société aliénant. Toutes les injustices, les inégalités liées à l'origine sociale, ethnique ou générationnelle sont amplifiées, aggravées du simple fait d'être née femme.

Continuer, au XXI<sup>e</sup> siècle, à opposer femmes et hommes, les mettre en concurrence sur le marché du travail renforce l'aliénation de classe.

Le patriarcat est antérieur au capitalisme et les religions monothéistes lui ont donné une légitimité indiscutable puisqu'émanant de la « parole divine ».

Delphine Horvilleur, femme rabbin, dit avec justesse que « *le voile islamique n'est pas le seul à sous-tendre que le corps des femmes découvert contaminerait les hommes. Dans toutes les religions, les fondamentalistes s'emparent de la pudeur, et particulièrement celle des femmes pour tenter de les contenir et de les restreindre aux frontières de leur corps comme si leurs fonctions physiologiques les définissaient entièrement et devaient être placées sous contrôle, enveloppées par la loi* ».

Il est très important de pouvoir démontrer sur quoi s'appuient les fondamentalistes pour « asservir » les femmes et comment, par l'accès aux savoirs, aux connaissances, on peut lutter contre tous ces intégristes.

**Car la place donnée aux femmes est au fond la place donnée à l'autre, celui qui est différent de moi. On voit que cela ouvre tout un champ (étrangers, migrants...)**

### 2- Analyse de la société

Analyser l'organisation de la société qui s'appuie sur la répartition des rôles entre femmes et hommes dans la sphère publique comme dans la sphère privée, permet de démonter les mécanismes qui engendrent inégalités et violences.

Capitalisme et patriarcat sont deux systèmes d'exploitation qui, sans se confondre, se nourrissent mutuellement.

#### a- Femmes et travail

S'attaquer au travail des femmes, c'est remettre en cause leur autonomie financière et inversement.

**La ligne est tenue entre public et privé.** Dans nos sociétés, la famille joue un rôle essentiel dans la reproduction des divisions à la fois entre classes sociales et entre femmes/hommes auxquels sont assignées des fonctions économiques et sociales différentes. Les femmes doivent assumer, au nom de leurs « qualités naturelles », l'ensemble des tâches liées à l'entretien et à la reproduction de la force de travail des membres de la famille, tandis que les hommes, eux, font rentrer l'essentiel des revenus. En 2015, les femmes assument toujours 80% des tâches ménagères, elles constituent, selon une étude de l'Insee de 2011, 85% des parents des familles monoparentales et la moitié d'entre elles suspendent leur activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant. Aujourd'hui, l'offensive est rude pour enfermer les femmes dans ce rôle (le FN défend un « salaire maternel »).

La division du travail à l'entreprise épouse les mêmes contours que ceux de la famille. Les femmes, toujours au nom de leurs qualités « naturelles : douceur, patience... », y sont assignées à des métiers qui valorisent ces fameuses qualités. Ainsi, 48% des femmes occupant un emploi sont concentrées dans **4 secteurs d'activité** sur les



### CONGRÈS

24 que compte le pays : la santé et les services sociaux, l'éducation, l'administration publique et le commerce de détail. De plus, la dimension technique des métiers dits féminins est soigneusement niée et ils sont maintenus au bas de l'échelle.

On voit aisément les avantages que peut en tirer le patronat. Pour ne prendre que le domaine de la formation, pas besoin de formation poussée puisque les métiers proposés s'appuient sur les compétences naturelles des femmes ! Le salaire suivra cette même logique.

Surfant sur le besoin légitime des individus, l'aspiration des couples à pouvoir libérer du temps pour la vie de famille notamment, les contrats à temps partiel, généralement précaires et vidés de responsabilités, deviennent la norme pour les femmes, qui constituent 80% des titulaires. Cette conception permet de maintenir des discriminations professionnelles, notamment les discriminations salariales, au détriment des femmes. Mais elle a évidemment des conséquences en termes d'avancement, de retraites, etc., etc.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à se révolter contre ces inégalités, ainsi des femmes de ménage en Grèce – par qui tout a commencé – mais également des salarié-es en France, dont les luttes ont débouché sur des victoires : celles des femmes de chambre de grands hôtels parisiens, ou encore les coiffeuses du 57 boulevard de Strasbourg... Les unes ont lutté contre des grands groupes internationaux, les autres, contre des réseaux de traite, ce qui est loin d'être anecdotique !

Triplement combattues parce que salariées, femmes et immigrées (en situation irrégulière), ces femmes ont su faire plier, non seulement leurs employeurs, mais l'État lui-même.

Or, ces luttes ne sont pas moins importantes que celles des Goodyears ou des salarié-es d'Air France !

Car le travail des femmes est un véritable laboratoire d'expérimentation pour le patronat, lui permettant de généraliser à l'ensemble du monde du travail, précarité, flexibilité, insécurité...

C'est ce qui fait l'objet de la brochure *Et si les femmes révolutionnaient le travail*, écrite avec plusieurs membres de la commission *Droits des femmes/féminisme*, à partir de nombreuses auditions. Outre les mécanismes d'aliénation du travail des

femmes, y est abordée la question du combat pour l'égalité professionnelle comme formidable levier d'émancipation humaine. Notamment, parce qu'elle permettrait aussi aux femmes d'accéder à tous les métiers, d'ouvrir un champ des possibles qui est jusqu'ici fort restreint. Qu'on ne s'y trompe pas, cette restriction est volontaire, elle est même entretenue, car elle permet à l'État de, notamment, faire assumer aux femmes l'insuffisance des services publics (garde d'enfants, soins à la personne...).

La « main invisible du marché » (Adam Smith) n'a pas dépassé la division du travail entre les femmes et les hommes, on peut dire qu'elle la fabrique, mais dans le même temps elle creuse les inégalités entre les femmes elles-mêmes. C'est la démonstration, s'il en était besoin, que lutte des classes et féminisme sont deux combats indissociables pour libérer la société de toutes les dominations.

Il faudrait évidemment évoquer, ici, tous les stéréotypes à déconstruire via l'accès au savoir, aux connaissances de la maternelle à l'Université.

Ce rôle de « subordonné » assigné aux femmes permet de consolider, de justifier le système capitaliste. Aussi, le contrôle exercé sur les femmes va s'étendre à leurs choix les plus intimes qui sont, de fait, au cœur des politiques familialistes.

#### **b- Femmes et contrôle de leurs corps**

La procréation est un enjeu fondamental dans tous les pays du monde.

En France, les femmes ont gagné le droit à la contraception et à l'avortement de hautes luttes. Et il est régulièrement remis en cause, par des commandos anti-IVG qui peuvent être très violents. On connaît, bien sûr, les fortes mobilisations de la *Manif pour tous*, dont les partisans ont su rassembler des femmes et des hommes de religions différentes dans les zones urbanisées comme rurales.

Les offensives sont très fortes pour maintenir les femmes à la maison suivant un modèle unique de LA famille, alors qu'il existe aujourd'hui « DES familles ».

Malheureusement, le gouvernement, en menant une politique de rigueur budgétaire, pour ne pas dire austéritaire, remet en cause le droit à l'avortement pour toutes sur tout le territoire (fermetures de CIVG).





### CONGRÈS

Alors que les batailles des années 70 avaient permis d'acquérir de nouveaux droits, de nombreuses jeunes femmes sont aujourd'hui, contraintes à aller à l'étranger pour pouvoir avorter.

Ce rôle assigné aux femmes; mais aussi aux hommes (virilité, force...), se retrouve, bien évidemment, dans l'accès aux pouvoirs, c'est à dire dans la structuration de la vie de la cité, au sens étymologique.

#### c- Femmes et pouvoir

Malgré quelques progrès, grâce à nos luttes et aux lois sur la parité, les institutions restent cruellement entre les mains des hommes.

Ainsi, le **Conseil de la Métropole du Grand Paris**, pour ne prendre qu'un exemple récent, **comporte 72% d'hommes (sur 209 sièges, 59 seulement sont occupés par les femmes). Paris est la ville qui a respecté la parité (30 femmes sur 60 sièges).**

#### 3- Universalisme des luttes des femmes

Partout, les femmes sont confrontées aux inégalités en raison de leur sexe.

Partout, elles se battent pour gagner des nouveaux droits et chaque fois qu'elles gagnent, c'est toute la société qui progresse. Comment ne pas évoquer leurs rôles au moment des printemps arabes, mais également celui des femmes kurdes dont le courage est exemplaire ?

Et dans le même temps, pour faire taire leurs révoltes, des violences sont commises à leur encontre. Ainsi, tout dernièrement, à Cologne, où 200 femmes ont été agressées la même nuit. C'est inacceptable, c'est ce qu'ont crié des féministes, des syndicalistes, des militant-es politiques (dont des communistes) lors d'un rassemblement à Paris. Elles ont exigé que leurs auteurs soient poursuivis, jugés et condamnés, qu'ils soient nés à Cologne ou dans un autre pays. Mais elles ont, dans le même temps, dénoncé l'instrumentalisation qui en est faite pour attaquer la politique d'Angela Merkel concernant les réfugiés. L'extrême droite se déchaîne, on a assisté à une montée d'actes violents contre les migrants qui est injustifiable !

Il faut bien analyser ce qui se joue, pour comprendre pourquoi ce sont les femmes qui sont visées, sur la place Tahrir en Égypte ou en Syrie avec Daech !

Les violences faites aux femmes sont un fléau qui gangrène nos sociétés, c'est une arme de con-

trôle contre les femmes. En France, 84 000 femmes majeures sont violées chaque année, soit 230 par jour, mais seulement 10% d'entre elles portent plainte !

Éradiquer ce fléau est fondamental, car pas d'égalité entre êtres humains, de mêmes sexes ou de sexes différents, si les violences à l'encontre des femmes perdurent.

#### 4- Conclusion

Les femmes, leurs droits, leurs libertés sont attaqués pour justifier d'une certaine organisation de la société qui assigne femmes et hommes à des rôles contraints. Et les religions se font le relais de ce système de domination.

La laïcité est un rempart, une alliée des femmes, mais malheureusement aujourd'hui, chacun-e en a sa propre définition. Il faudrait travailler davantage cette question de manière transversale, entre les commissions concernées.

Notre congrès a besoin de s'approprier l'analyse suivant laquelle le combat des femmes, n'est ni concurrent ni contradictoire au combat pour en finir avec le racisme.

La bataille idéologique fait rage et si nous voulons constituer un rassemblement majoritaire pour transformer la société en profondeur, il faut gagner l'ensemble de la classe des dominé-es donc des femmes.

Ainsi, une démarche politique qui prétendrait sacrifier les droits des femmes pour changer la société est vouée à l'échec.

À quelques semaines de notre 37<sup>e</sup> Congrès, analyser la société telle qu'elle est et non pas telle qu'on aimerait qu'elle soit, c'est prendre en compte la place dévolue aux femmes et les conséquences qui en découlent.

C'est irriguer nos textes (et pas seulement au travers d'un chapitre spécifique ajouté à la hâte) de l'analyse suivant laquelle la domination sexiste est une domination transversale et que tout projet émancipateur passe par en libérer la société.

**« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant »** : une citation de **Simone de Beauvoir** qui reste terriblement d'actualité.





### CONGRÈS

## contributions féministes

**bon nombre de contributions  
ont pris le combat féministe pour thème  
elles sont consultables aux adresses internet ci-dessous**

Les luttes des femmes dans la lutte des classes - Jocelyne Clarke

<http://congres.pcf.fr/83456>

Les luttes des femmes, moteur de tout le progrès humain

Laurence Cohen, Hugo Pompougnac

<http://congres.pcf.fr/83385>

La laïcité, condition de l'émancipation des femmes - Hélène Bidard

<http://congres.pcf.fr/84148>

L'égalité entre les femmes et les hommes - Valérie Gressus

<http://congres.pcf.fr/84048>

Le « Temps du commun » rend transversal les droits des femmes : réaction au texte du projet de base commune - Isabelle Pasquet

<http://congres.pcf.fr/84588>

### AGENDA DU CONGRÈS

La date limite des dépôts des textes alternatifs est le 6 avril avec validation des textes le 9 avril pour l'envoi des documents pour la semaine du 11 avril.

Le vote de la base commune par les communistes: 4, 5, 6 mai.

Les conférences départementales se tiendront en mai.

1<sup>er</sup> juin : conférence mondiale pour la paix et le progrès.

### COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Communiqué du Front de gauche/Île-de-France - 15 mars 2016

#### **sauvons le Centre Hubertine Auclert et l'Observatoire régional des violences faites aux femmes**

**Pour le budget de 2016 voté en avril, Valérie Pécresse a la volonté de réduire de 30% le budget du centre Hubertine Auclert, centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes en Île-de-France.** On est bien au delà des 10% de diminution annoncés pour les organismes associés de la Région.

**Immédiatement, cette réduction drastique met en danger le centre.** C'est incompréhensible. Depuis 2009, il est pourtant devenu un partenaire incontournable pour la défense des droits des femmes. C'est d'autant plus incompréhensible que l'Observatoire des violences faites aux femmes qui lui est rattaché est lui aussi mis en danger. Comment comprendre une telle décision alors que Valérie Pécresse va faire voter à la fin de la semaine une délibération pour doubler les logements régionaux réservés aux femmes victimes de violence ? Doit-on y lire une pression de la part des élus de la majorité proche de la *Manif pour tous* ?

Il est impossible pour la Région de nier le rôle de référence du centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes alors qu'il est reconnu par de nombreuses collectivités (conseils départementaux, villes, EPCI) mais aussi par l'ONU-Femmes ou encore par des organisations associatives et syndicales. La diversité de

ses actions, la qualité de ses enquêtes menées, l'expertise dont il est garant, sa capacité à fédérer différents actrices et acteurs ne sont plus à prouver. C'est un organisme dont le rôle est indispensable à notre Région.

**Diminuer d'un tiers le budget du Centre Hubertine Auclert reviendrait à détruire une structure sans tenir compte de la réalité des violences subies par les femmes et des attaques nombreuses contre l'égalité femmes/hommes.** Une telle décision serait vécue, à juste titre, comme une véritable régression alors que Valérie Pécresse en nommant une déléguée spéciale à l'égalité femmes hommes affiche une volonté de dépasser les clivages politiques pour faire avancer la question.

Le groupe Front de gauche de la région Île-de-France refuse que le Centre Hubertine Auclert subisse une telle réduction budgétaire et fasse les frais de la politique d'austérité voulue par la droite régionale.

**Nous alertons l'ensemble des actrices et acteurs à se mobiliser au plus vite pour que Valérie Pécresse revienne sur sa décision afin que le Centre dispose à nouveau des moyens financiers et humains nécessaires pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées.**

Communiqué de Laurence Cohen - 12 février 2016

#### **ministère Droits des femmes, Famille et Enfance : renoncements et stéréotypes !**

Goutte d'eau supplémentaire contre les droits des femmes et faute politique ! Comment le gouvernement peut-il renoncer à l'égalité pleine et entière des femmes dans tous les domaines de la vie ?

Après avoir en début de quinquennat, créé un ministère des Droits des femmes, de plein exercice, puis avoir, au milieu de mandat, réduit ce ministère à un secrétariat d'État, voici à présent le retour des stéréotypes les plus rétrogrades. Droits des femmes = famille = enfance ! Le champ de la famille et de l'enfance est-il donc définitivement et exclusivement l'apanage des femmes ?

Quel retour en arrière, quel affront fait aux femmes qui luttent au quotidien pour changer la société, pour en finir avec le patriarcat.

À quelles sirènes le gouvernement est-il sensible, si ce n'est à celles des partisan-nes de la manif pour tous ?

À quelques semaines du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, les communistes continueront à montrer que les combats féministes sont toujours d'actualité, pour libérer la société des aliénations qui empêchent l'émancipation humaine.

Addendum : depuis ce communiqué, le ministère de «la» famille est devenu le ministère « des » familles. Un intitulé qui reflète mieux la diversité des choix familiaux, mais qui n'en réduit pas moins la vie des femmes à leur vie familiale.

### EN ALLEMAGNE

## quand l'extrême droite instrumentalise le Féminisme

En Allemagne, dimanche 6 mars, plusieurs élections locales (*Kommunalwahlen*) ont eu lieu et pour la première fois, le parti d'extrême droite AFD (Alternative pour l'Allemagne) passe non seulement la barre des 5% mais surtout approche ou passe les 10% dans de nombreux endroits.

C'est le cas à Francfort, 4<sup>e</sup> place financière européenne et ville du siège de la BCE, où l'AFD arrive à 8,9% des scrutins. Si Die Linke progresse également (8%), leur augmentation n'est pas aussi spectaculaire par rapport à 2011 (+2,6%) que pour l'AFD qui n'existait tout simplement pas. Plus généralement, dans l'État régional de Hesse, qui regroupe 426 communes, l'AFD arrive à 11,9%, parfois même en deuxième position dans certaines localités.

Cette nouvelle configuration politique serait également présente dans les Länders de l'ancienne Allemagne de l'Est. L'AFD serait crédité à 19% en Saxe-Anhalt, 12,5% dans le Bade-Wurtemberg et 9% en Rhénanie-Palatinat selon des sondages lancés par le journal *Das Bild*.

Si on note un certain recul des partis traditionnels allemands (- 5% pour la CDU, - 3% pour le SPD et - 7% pour les Verts par rapport à 2011) c'est avant tout un nouvel électorat que le parti d'extrême droite a réussi à conquérir.

Bien évidemment, le rejet de la politique de la chancelière Merkel ainsi que l'augmentation de la précarité en Allemagne ont contribué à la montée de l'extrême droite. Cependant, comme le déclarait Volker Bouffier, ministre-président de la CDU de Hesse « *Cologne a tout changé* ».

Le traitement médiatique, dont ont fait l'objet les immigré-e-s après l'agression de femmes dans la gare de Cologne le soir du nouvel an, avait été d'une grande violence en Allemagne. C'est alors au nom « de la protection des droits des femmes » que Merkel annonce une « *amélioration du rapatriement des expatrié-e-s et une diminution du flux sur le territoire* ».

Alors que l'avancement de l'enquête a montré que sur les 58 agresseurs, 55 n'étaient pas réfugiés des pays en guerre (Syrie, Afghanistan, Irak), les médias n'ont pas jugé utile de relayer massivement cette nouvelle information.

Il ne s'agit pas de dire que les violences commises à Cologne ne sont pas condamnables, mais est-ce que le scandale et l'indignation aurait été la même si ces attaques n'avaient pas été faites par « des maghrébins » mais par des « Allemands Blancs » ? Malheureusement pour les femmes, on peut en douter. Une étude du ministère de la Famille, révèle pourtant que 58% des femmes allemandes ont connu des situations de harcèlement sexuel en société, au travail ou dans leur entourage.

De plus la mise en place de politiques de durcissement en matière d'immigration viennent renforcer les

difficultés que subissent des femmes immigrées du fait de leur classe, de leur sexe et de leur origine. Rappelons qu'en Europe, le secteur lié à la sous-traitance du service de nettoyage embauche par exemple 72% des femmes, souvent issues de l'immigration. Ce même secteur a enregistré sur 15 ans une multiplication par quatre de leur chiffre d'affaire et un taux de croissance annuel de près de 10%. L'exploitation et la précarité des femmes issues de l'immigration est donc bien rentable pour le grand patronat.

La question est donc la suivante : contre le harcèlement de rue, le poids des mentalités, la précarité dans le travail et l'exploitation par les entrepreneurs que proposent, en réalité, les partis d'extrême droite pour les femmes ?

Il y a un an jour pour jour, les jeunes de l'AFD diffusaient une campagne sur les réseaux sociaux intitulée *Nous ne sommes pas féministes*. On pouvait y avoir des jeunes hommes et femmes tenant des pancartes « *je ne suis pas féministe parce que je n'ai pas besoin d'une idéologie pour respecter et épouser une femme* » ou encore « *je ne suis pas féministe car en tant que femme, je peux me définir moi même* », etc.

En France, Marion Maréchal Le Pen nous expliquait clairement son opposition au planning familial, et récemment son opposition à la loi El-Khomri qui propose encore trop de protections, selon elle, par conventions collectives ! Cette loi antisociale augmentant l'instabilité et la précarité économique dont souffrent particulièrement les femmes ne va donc pas assez loin pour la droite et son extrême !

Pour nous, il est clair que l'extrême droite ne pourra jamais apporter le moindre progrès pour les femmes et nous nous devons de réagir face aux agressions de Cologne en proposant des politiques unitaires n'allant pas à l'encontre des minorités. Quand l'AFD ou le FN dénonce des problèmes culturels, nous proposons de réelles mesures qui visent à une transformation profonde de nos sociétés.

En France, ce ne sont pas les associations féministes traditionnelles qui ont été invitées à réagir sur ces agressions, mais des personnes qui, à titre individuel, appelaient à un féminisme « ni de gauche ni de droite » (voir *La revue des deux mondes*), et à réagir « contre l'islam/contre les musulmans/contre les immigrés » (l'amalgame étant souvent de mise).

Un bon vieux discours ethnique est effectivement moins coûteux en termes d'investissements politiques que des contrats de travail pour tous, des comités attentifs à la question de genre (mixité H/F dans chaque secteur, pédagogie sur les discriminations à chaque échelon, etc.) ou simplement le traitement réel des plaintes déposées par les femmes en cas d'agressions et/ou de viols.

Maeva Durand



8 MARS 2016

### une étape dans la lutte pour l'égalité

Pour le Parti communiste, la journée internationale des droits des femmes s'est invitée dès le 8 février, en son siège, avec l'inauguration de l'exposition *Égalité mon œil* de 300 graphistes féministes. Une très belle exposition, originale et impertinente, mettant en lumière la création d'artistes, en majorité des femmes, pour décrire avec humour les inégalités qui perdurent dans notre société entre les femmes et les hommes.

Le vernissage de cette expo fut l'occasion, pour les graphistes femmes, de rappeler combien, dans ce milieu, il fallait aussi se battre pour être reconnues à égalité avec les graphistes hommes.

Cette exposition a été vue par des centaines et des centaines de personnes entre le 8 février et le 8 mars. Un succès bien mérité dû, pour une grande part, à l'engagement du secteur *Communication* et notamment à Laurent Klajnbaum que nous tenons à remercier, une nouvelle fois, très chaleureusement.

Mais cette exposition montre également les liens qui existent entre ce secteur et notre commission, liens qui avaient permis d'ailleurs de sortir une affiche à la Fête de l'Humanité, signée Laurence Barrey. Et c'est cette même affiche, qui revendique l'égalité comme carburant de l'avenir, qui a été mise à disposition des fédérations d'Île-de-France et que nous distribuerons pour les autres régions, lors de notre commission du 9 avril. Nous encourageons les membres de notre commission à veiller à ce que les murs de leurs villes, leurs villages soient aux couleurs de l'égalité, grâce à cette affiche non datée.

Mais nous avons voulu que ce 8 mars 2016 soit particulièrement offensif. C'est donc sous les auspices de cette exposition que nous avons organisé, le 5 mars, un débat sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, avec Pierre Laurent, Céline Verzeletti, membre du Bureau confédéral de la CGT, Sabine Fortuno, maître de conférence.

Animé par Laurence Cohen, ce débat a également donné une large place aux témoignages de responsables d'associations féministes. Des prises de parole fortes qui sont venues renforcer l'impérieuse nécessité de lutter contre les inégalités femmes/hommes dans le monde du travail. Un débat qui devrait nous permettre de nourrir

la campagne lancée par notre parti dans le cadre du Congrès. Débat répondant à une actualité d'autant plus brûlante puisque, mesures gouvernementales après mesures gouvernementales : ANI, loi Macron, loi Rebsamen, et aujourd'hui loi El Khomri, nous assistons à une montée de la précarité, de la flexibilité qui touche tous les salariés mais plus particulièrement les femmes. Il faut dire que ce projet de loi El Khomri est un véritable retour à une société moyenâgeuse où hommes et femmes sont corvéables à merci.

Mais les Françaises et les Français ne sont pas dupes puisque partout les manifestations étaient très denses le 9 mars.

C'est sans doute ce qui explique que la manifestation unitaire des féministes du 8 mars n'était pas celle des grands jours. Colorée, dynamique, elle exprimait avec force, néanmoins, le ras le bol des femmes d'être considérées comme des «mineures » et leur volonté de gagner l'égalité partout. Mais l'originalité du mouvement résidait dans le fait que des femmes ont fait grève dans quelques entreprises. un mouvement précurseur qui n'en est qu'à ses débuts ?

Et puis, à l'appel de la CGT, de SUD, FSU, les militantes et militants féministes, syndicalistes, politiques manifestaient, nombreuses et nombreux, devant le siège du MEDEF, pour exiger le retrait de ce projet de loi El Khomri.

Une fois de plus, ce 8 mars a pris racine dans les luttes des femmes contre les mauvais coups, que ce soit en matière d'égalité professionnelle, de casse de la santé, ou d'attaques contre les services publics.

N'en déplaise à Mme Marion Maréchal Le Pen qui, dès le lendemain du 8 mars, déclarait notamment qu'il fallait « dégraisser » les effectifs dans tous les services publics sauf dans ceux de la police. Comment ne pas désespérer les populations quand droite et son extrême justifient les choix politiques du gouvernement, en se plaignant qu'il ne va pas assez loin !

**C'est ce qui doit nous pousser à mener une bataille plus offensive car mieux partagée en faveur des droits des femmes. Le congrès devrait nous en offrir l'occasion.**

Élizabeth Ackermann

### **LUTTE DU 57 BD STRASBOURG**

## **Aminata victime et non coupable**

Alors qu'elle devait avoir enfin son titre de séjour d'un an, Aminata, la plus jeune des grévistes du 57 boulevard de Strasbourg, a été interpellée à la Préfecture de Police et mise en garde à vue. Elle est poursuivie et convoquée en correctionnelle le 17 juin à 9 heures parce que le parquet l'accuse d'avoir usé intentionnellement et volontairement d'un faux passeport guinéen.

Aminata s'est enfuie à 17 ans de Guinée Conakry suite à une série de viols et d'abus sexuels dans sa cellule familiale. Un de ses enseignants a facilité son départ en France en la confiant à un passeur. À peine arrivée en France, ce passeur la viole et disparaît avec les documents d'Aminata. Elle est juste en possession de sa carte scolaire guinéenne.

Nous sommes en 2012 et Aminata fait sa première demande d'asile. Dans la plus grande précarité et vulnérabilité, elle est recrutée dans un des nombreux salons de coiffure du quartier Château d'eau. Malgré sa situation, elle est, au 57 boulevard Strasbourg, l'une des premières à se rebeller, se mettre en grève et exiger ses salaires. S'engage alors un combat juste contre un véritable système d'exploitation et de traite des êtres humains en plein cœur de Paris. Au bout de 11 mois, s'en suivront une reconnaissance en tant que salariée et la délivrance de titres de séjour provisoires autorisant le travail.

Aujourd'hui, Aminata a trouvé un vrai travail, un logement et l'obtention de sa carte de séjour d'un an est imminente. Imaginez son désarroi. Alors que le ministre Bernard Cazeneuve lui avait accordé l'accès à un titre de séjour, le jour où celui-ci doit lui être délivré, elle est arrêtée comme une délinquante par les services de la Préfecture. Après trois jours de garde à vue dans des conditions inacceptables, Aminata reste formelle. Elle n'a, à aucun moment, falsifié ou

acheté un passeport. N'ayant pas de passeport, elle a fait une demande à l'Ambassade de Guinée. Elle y a obtenu une carte d'identité consulaire. Il lui a été répondu que l'Ambassade ne délivre plus de passeport en France, information que nous a confirmé l'Ambassade.

Tout le monde comprendra qu'Aminata ne peut pas retourner en Guinée. Elle a donc donné procuration à un tiers pour accomplir les démarches nécessaires dans ce pays. Ce passeport lui est parvenu et elle a toujours cru sincèrement qu'il était authentique.

Bien que la police, en trois jours de garde à vue, ait tenté de lui faire changer de version, Aminata maintient ses propos. Aminata n'est pas coupable, mais se retrouve aujourd'hui à nouveau sans titre de séjour et poursuivie par la justice. Elle risque de perdre son travail, son logement, d'être condamnée, voire expulsée.

En attendant, aux yeux de tout le monde, les affaires dans le quartier Château d'eau vont bon train et les mafieux continuent d'exploiter en toute impunité des travailleurs vulnérables.

La CGT appelle au soutien le plus large pour qu'Aminata puisse vivre en France librement sans que les pouvoirs publics ne la remettent entre les mains des coiffeurs mafieux ou ne la renvoient dans son pays pour retrouver ses violeurs.

**UN RENDEZ-VOUS A ÉTÉ OBTENU À LA PRÉFECTURE DE POLICE MERCREDI 23 MARS, avec notamment Pierre Laurent.**

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui comprendront ce que vit Aminata. Il est temps que toutes les femmes puissent vivre dignement et librement en France.

**Marilyne Poulain**

## RAPPORT DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ pour le MEDEF c'est un peu d'égalité mais pas de contrôle

Le 10 février 2016, le Haut Conseil à l'Égalité entre femmes et hommes a rendu un rapport demandé par Marisol Touraine et Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des Droits des femmes le 31 juillet 2015. Il s'agit du **Rapport intermédiaire d'évaluation de la mise en œuvre des lois du 27 janvier 2011 (pour l'accès des femmes aux conseils d'administration des entreprises) et du 12 mars 2012 (pour l'accès des femmes aux postes de direction de la fonction publique)**.

**Pour mémoire**, le HCEfh a été créé par décret du président de la République le 3 janvier 2013, il s'agit d'une instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre.

Parallèlement, le décret du 30 avril 2013, a élargi le champ des travaux du CSEP (Conseil supérieur de l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, créé par la « loi Roudy » de 1983) à l'articulation des temps, les modes de garde, les congés familiaux, les systèmes de représentation dans l'entreprise, le harcèlement sexuel et moral, la formation initiale et continue et la diversification des choix professionnels des filles et des garçons, la création et la reprise d'entreprises par les femmes.

**Pour rappel**, les lois du 27 janvier 2011 et du 12 mars 2012, visent pour 2017 un objectif de 40% minimum de femmes ou d'hommes au sein des conseils de plus de 8 membres ou un écart maximum de 2 entre les femmes et les hommes au sein des conseils de 8 membres ou moins.

Si l'objectif affiché était bien la parité, la loi instaure un pourcentage plancher de 40%, afin que l'application puisse faire l'objet d'une certaine souplesse (sic). Ces lois concernent, pour le secteur privé : les entreprises cotées sur un marché réglementé ; les entreprises (de 500 salarié.e.s et plus et de 50 millions de chiffre d'affaires et plus); pour le secteur public, les entreprises publiques, les établissements publics à caractère industriel et commercial, les établissements publics administratifs.

Ces précisions étant données, qui montrent bien l'existence d'un arsenal juridique et légal ancien et de structures d'études et de mise en œuvre des lois successives visant à l'égalité professionnelle et à la parité dans le domaine économique, la lecture du rapport a un goût de déjà vu/lu un peu démoralisant s'agissant des progrès en cette matière.

### Caractère marginal de l'application de la loi

Ainsi, du côté des points positifs, le rapport indique que, pour le secteur privé, la mise en œuvre de la parité au sein des conseils d'administration et de surveillance est plutôt bien suivie au sein des entreprises cotées, principalement pour les plus grandes capitalisations boursières.

La France se place désormais en tête des pays de l'Union européenne, avec 34% de femmes dans les entreprises cotées les plus capitalisées (pour la France, les entreprises du CAC 40) alors qu'en 2008, avec 9% de femmes dans les conseils des sociétés cotées, elle était parmi les derniers du classement. Le bémol est bien sûr que l'échantillon retenu ne concerne que les grandes capitalisations bour-

sières de chaque pays et n'est donc certainement pas le reflet de la réalité

Par ailleurs, la progression de la part des femmes dans les conseils des entreprises non cotées entrant dans le périmètre de la loi (50 millions de chiffre d'affaires et plus et 500 salarié.e.s et plus sur les trois dernières années) reste encore assez invisible.

Le rapport pointe que le suivi est principalement réalisé par des structures privées, parfois sur commande publique, et que « *Pour le secteur public : la tâche s'avère encore plus complexe : aucune instance n'a été mandatée officiellement pour assurer le suivi de ces lois* ».

Ainsi aucune remontée exhaustive d'informations n'est faite ou n'est centralisée, pour la rendre accessible, pour une part importante des entreprises et établissements visés par les lois.

### Manque d'instrument de contrôle et inefficacité des sanctions

La loi Sauvadet a étendu, en 2012, par son article 52, l'obligation d'instaurer **une représentation équilibrée** des femmes et des hommes au sein de leur conseil à l'ensemble des établissements publics et ce, pour les personnalités qualifiées et les représentant.e.s de l'État. Mais cet article reste assez largement peu connu des acteurs et actrices institutionnel.le.s, y compris des femmes hautes fonctionnaires et des établissements concernés. L'article a été, en fait, inséré dans la loi sans que ses modalités d'application soient pensées ou organisées en amont.

L'État est ainsi le mauvais élève pour l'application de la loi ce qui est un comble.

Les auteurs du rapport, qui ont interrogé beaucoup de personnes, indiquent fort justement que « *La difficulté de mesure conduit à s'interroger sur la connaissance et la compréhension des objectifs poursuivis par les lois et sur l'effectivité des sanctions prévues : nullité des nominations et suspension du versement des rémunérations (comme les jetons de présence). Sans pouvoir savoir si les entreprises respectent leurs obligations légales en la matière, ni qui est censé assurer ce suivi, les sanctions risquent d'être inopérantes.* »

Dans tous les cas, des **stratégies de contournement** sont parfois d'ores et déjà mises en place : diminution du nombre de membres des conseils pour augmenter statistiquement la part des femmes, changement de statut juridique de l'entrepris, probabilité plus faible pour les femmes d'avoir une activité dans un comité spécialisé (Comité d'audit, de rémunération, etc.) que leurs homologues masculins. Enfin, la présidence des conseils, organe le plus déterminant dans les décisions, reste encore difficile d'accès pour les femmes. Un euphémisme pour constater que c'est le cas pour 5% des conseils. Les raisons avancées : **le vivier serait insuffisant.**

Le rapport suggère donc d'améliorer la visibilité des viviers existants, principalement via les réseaux de femmes, comme les *Femmes cheffes d'entreprise*, la *Fédération des*



## RAPPORT DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ

femmes administratrices, en y associant toute structure pertinente, cabinets de recrutements, APEC, etc., et étendre les recherches à d'autres cercles d'excellence, telle que la présidence de grands réseaux associatifs.

### De la lutte pour l'égalité à la lutte pour la transparence

À l'occasion de ce travail d'évaluation, il est apparu assez tôt qu'il n'existait pas, à proprement parler, de liste des entreprises cotées ou non cotées qui seraient visées par la loi de janvier 2011,

Lorsqu'elles ne sont pas cotées, les entreprises sortent même complètement des radars. La liste des établissements publics administratifs, réalisée par l'Observatoire de la parité, en 2010, n'a pas été réactualisée, faute d'avoir eu assez de temps pour initier une nouvelle enquête et/ou faute d'une actualisation faite par des services de l'Etat.

Une réflexion est en cours actuellement entre le service des Droits des femmes et de l'Égalité (SDFE) et l'INSEE autour de la construction commune d'un indicateur. Créer un indicateur sur le pourcentage de femmes dans les CA/CS (conseils d'administration et conseils de surveillance) permettrait alors à l'État de suivre de façon continue l'augmentation de la part de femmes dans ces instances.

Le rapport d'une centaine de pages comporte également un tableau synthétique des différentes dispositions législatives citées et leur champ d'application ainsi que les chiffres disponibles.

Des précisions terminologiques indiquent qu'il faut éviter les termes « féminisation des conseils » et leur préférer « augmentation de la part des femmes dans les conseils » c'est-à-dire « l'emploi de termes qui n'entérinent pas ou ne

participent pas à la perpétuation des stéréotypes de sexe, c'est-à-dire des stéréotypes qui attribuent des caractéristiques à des personnes selon un critère particulier, ici le sexe ».

### En guise de conclusion...

Les grandes entreprises implantées dans plusieurs pays et recrutant des diplômées de haut niveau trouvent bien pour leur image et pour le renouvellement de leur « gouvernance » d'augmenter la part des femmes dans les conseils d'administration, avec les restrictions qui ont été dénoncées. Cela conforte certes ce qu'on sait de la montée des inégalités entre femmes, mais la bataille pour des droits égaux ne doit pas s'arrêter aux portes des entreprises ; ainsi l'application de ces lois qui rencontre les mêmes difficultés que toutes les autres lois visant à l'égalité professionnelle, est-elle un enjeu d'importance comme la revendication du rapport **sur la situation comparée des femmes et des hommes** qui a fait les frais de la loi Rebsamen.

La majorité des présidents de conseils d'administration rencontrés par les auteurs du rapport ont indiqué s'inscrire pleinement dans la visée de la loi mais préférer un autocontrôle à la contrainte, car ils sont tous affiliés au code AFEP-MEDEF (leur code de gouvernement d'entreprise) qui s'inscrit pleinement dans cette démarche...En ce domaine comme dans d'autres ils veulent dicter leur loi

Fort logiquement, concernant le HCEfh, ce rapport a été adopté à l'unanimité des membres présent.e.s lors de l'Assemblée plénière du HCEfh du 17 décembre 2015. Concernant le CSEP, il a été adopté à la majorité de ses membres, à l'exception des avis défavorables du MEDEF et de la CGPME. CQFD.

Francine Perrot



## LIVRE

### Enlevée par Boko Haram

Mina Kaci, journaliste à l'Humanité, a donné une conférence à Tours le 10 mars pendant la semaine de solidarité internationale/droits des femmes.

Elle a relaté les circonstances de sa rencontre avec Assiatou, jeune nigériane de 14 ans, la mutuelle entre ces 2 femmes pour que Mina

porte sa voix dans un livre poignant ; elle dit les souffrances infligées aux femmes, le rapt, le viol quotidien par un fanatique de Boko Haram.

Pour Assiatou, musulmane pratiquante, c'est l'horreur et le déshonneur infligés par des « criminels » qui se drapent d'un islam sans rapport avec le sien.

Mina Kaci y décrypte l'idéologie de l'islamisme politique qui porte un projet politique violent de soumission, de domination, de guerre. Pour mettre en place leur projet, les extrémismes cassent l'émancipation des peuples : les viols des femmes sont des armes perfides destinés à diviser les sociétés, à rejeter les femmes. En accaparant les corps des femmes, ils broient les femmes dans leur tête et leur corps, ils détruisent les familles, les communautés.

Ce livre permet de comprendre comment les extrémismes, de Boko Haram, à Aqmi en passant par Daech, sont identiques et que partout où ils sévissent, ils sont les alliés des extrêmes droites. Il nous confirme que le féminisme est éminemment politique, au cœur de toute transformation de la société pour un avenir de paix et d'égalité entre les femmes et les hommes.

En cédant ses droits d'auteure, Mina Kaci permet à Assiatou de poursuivre ses études. Un beau geste de solidarité.

Élisabeth Maugars

Sous la direction de Laurence Cohen

# Et si les femmes révolutionnaient le travail ?

*Auditions de la Fondation Gabriel Péri*

MAI-DÉCEMBRE 2012

Un ouvrage qui porte sur les inégalités professionnelles. Il repose sur l'engagement d'un groupe de travail issu de la commission nationale « Droits des femmes/féminisme » et de la Fondation Gabriel Péri.

Les inégalités professionnelles que subissent les femmes sont loin d'être marginales et elles se retrouvent à tous les niveaux de la société, notamment dans la sphère professionnelle et sont particulièrement justifiées par le rôle social qui leur est attribué .

Les différentes auditions nous éclairent sur le mécanisme bien rodé des inégalités femmes/hommes et démontrent du même coup que toutes améliorations des conditions de vie des femmes, dans l'entreprise, dans le foyer, comme dans la sphère publique et politique, sont porteuses de changement pour la société toute entière.

**cette brochure est donc une aide précieuse dans les actions que nous avons à décider elle est à votre disposition, n'hésitez pas à en prendre connaissance**

**[hpompougnac@pcf.fr](mailto:hpompougnac@pcf.fr)**



# AGENDA

31 mars

Manifestations dans toute la France contre la loi El Khomri

6 avril

Vote définitif à l'Assemblée nationale  
de la loi d'abolition du système prostitutionnel

9 avril

Réunion de la commission nationale au CN de 14h à 17h

## TEE-SHIRT

***pour l'avortement libre et gratuit partout en Europe***

vous pouvez vous le procurer auprès de la commission *Droits des femmes/féminisme*  
au 01 40 40 12 27 ou [hpompougnac@pcf.fr](mailto:hpompougnac@pcf.fr)

